COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA CGT EXIGE DES GARANTIES DANS LE CADRE DU PROJET DE RACHAT DE DARTY

La Fédération CGT Commerce et Services dénonce les PSE boursiers imposés par des grands groupes qui n'ont pour seul souci que la hausse de leurs bénéfices et de leurs dividendes, au détriment de l'emploi et des travailleurs qui génèrent ces bénéfices et se voient condamnés à la précarité et la misère.

Dans le cas de Darty, pour l'année fiscale 2014 – 2015, les bénéfices s'élèvent à 13,8 millions d'euros. Néanmoins, un plan de départs volontaires est en cours (depuis juillet 2015), dans le cadre de la suppression de 283 postes dans les services après-vente (SAV).

Le rachat de Darty par la Fnac ou par Conforama cause une vive inquiétude chez les salariés. En effet, à la suite de ce rachat, de nombreux services présenteront des doublons : achat, logistique, comptabilité, siège social, livraison, SAV, informatique, TV, électroménager et centre d'appel.

De plus, le profil des repreneurs de Darty n'est pas de nature à rassurer les salariés. En effet, la Fnac, ce sont 48 millions d'euros de résultat, soit +16,7% en 2015 (malgré le spectre de la crise) mais aussi 68 millions d'euros versés aux actionnaires, 20 millions accaparés par les plus gros salaires et une Direction qui a annoncé vouloir réaliser une nouvelle économie de 40 millions d'euros en 2016. La Fnac, ce sont aussi 3 PSE consécutifs, chacun estimé à 80 millions d'euros d'économie réalisés sur le seul levier de la masse salariale.

Conforama n'a rien à envier à la Fnac avec, en 2015, la fermeture de 8 établissements Confo Déco, une casse sociale qui s'est ajoutée à la restructuration en cours depuis 2009, laquelle se traduit par un plan d'économie de 50 millions d'euros dont 25 millions concernent les frais de personnel. Au total, 800 salariés ont été impactés, soit 8% de l'effectif France, sans compter la fermeture des SAV.

Rappelons aussi que le groupe Steinhoff (12 milliards d'euros de CA en 2015) dont dépend Conforama licencie massivement mais profite d'exonérations de cotisations sociales et du CICE, soit 18 millions d'euros.

La Fédération CGT Commerce et Services restera vigilante sur les conséquences économiques et sociales du rachat de Darty et mettra tout en œuvre pour que l'emploi soit préservé.

Montreuil, le 16 mars 2016

CONTACT(S)

Marie-Hélène THOMET, Secrétaire fédérale ☎ 06 85 54 82 44